

« L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. »

La Commune

n°89
Bis

Juillet-Septembre 2013

2,5 euros

Trimestriel *La Commune*,
journal en langue française de militants
du NPA membres du courant internatio-
nal M.S.T- I.(IV^e Internationale)

**Ne touchez pas
à nos retraites !**

62 ans :
non !
pour les retraites :
60 ans maxi
75% pour tous
100 euros minimum pour tous !
Brest
La
cat

Dossier :Loi sur les retraites

Ni celle-ci, ni une autre !

Unité contre toute réforme des retraites !

Dossier : Loi sur les retraites

C'était déjà le cas en 2010 au moment des grèves contre la réforme Fillon. A ce moment-là, notre mensuel Tout est à nous (octobre 2010) avait rendu justice de ce vrai-faux débat. Nous en livrons cet extrait :

« Le débat avec les défenseurs de la « taxation des profits » ne porte pas sur la nécessité ou non de « prendre sur les profits » mais sur comment le faire. Pour nous, la meilleure manière de prendre sur les profits, c'est de modifier à la source la répartition de la richesse entre salaires et cotisations sociales d'une part, profits de l'autre.

S'orienter vers une [taxation des profits] c'est prendre son parti de la répartition actuelle entre salaire (direct et socialisé) et profit, pour ensuite tenter de la compenser par d'autres moyens. Or la taxation des profits présente par rapport à la cotisation sociale un gros inconvénient.

Elle fait dépendre la bonne santé financière de la protection sociale... de la bonne santé des profits. Dans cette logique, pour assurer l'avenir des retraites, la part des profits devrait être la plus élevée possible. Une perspective pour le moins paradoxale ! »

Article extrait de « *Tout est à nous* » mensuel », octobre 2010, n° 14- reproduit dans « *La Commune* » n°84. Nov-Dec 2010

Et, d'ailleurs, encore une fois, pourquoi, diable, faudrait-il « trouver d'autres sources de financement » ? Les dirigeants de la CGT proposent « Augmentation en tant que de besoin des cotisations (en priorité les cotisations dites « patronales ») ». La formule « en tant que de besoin » n'est pas une clause de style. En cas de besoin, nous dit-on, il faudrait augmenter la part patronale, puis, si cela ne suffit pas la part salariale. Augmenter la part salariale ? Cela ne signifie pas autre chose qu'une baisse du salaire net des travailleurs, laquelle est une proposition contre-nature de la part de syndicalistes ! Mais, à les en croire, cette seule pro-

position ne suffira pas et il faut donc mettre à contribution les revenus financiers pour financer les retraites.

Un million d'emplois en plus = 5 milliards de plus dans les caisses des retraites...

Or, un simple examen des argumentaires de la CGT démontre que le financement des retraites assis sur les salaires garantit très largement leur sauvegarde : « Le financement des retraites, et de la protection sociale en général, est très dépendant du niveau de l'emploi. Un million d'emplois en plus c'est cinq milliards d'euros de rentrées de cotisations supplémentaires pour les retraites ».

Mais, Eric Aubin, continue à affirmer dans la revue « regards » : « Nous pensons que continuer à asseoir le financement des retraites sur la seule masse salariale est contre-productif. » Dans le même temps, Thierry Lepaon réaffirme :

« 1% d'augmentation des salaires = + 2,5 milliards d'euros

Égalité salariale femmes/hommes = + 4 milliards d'euros

10 000 emplois créés = + 1,3 milliards d'euros

Lutte contre le travail illégal = +6 milliards d'euros »

41 milliards d'euros d'exonérations patronales non compensés par l'Etat !

Ajoutons-y la masse colossale des exonérations des cotisations sociales dont les patrons ont bénéficié et l'on voit que les prétendus 20 milliards de trou des retraites à l'horizon de 2020 sont une invention pour démanteler la sécu et sa branche vieillesse. Extraits d'un tract CGT du centre hospitalier spécialisé Le Vinatier, à Bron, près de Lyon (voir *l'intégralité en annexe*)

« Depuis 1992 les patrons ont bénéficié de plus de 316 milliards d'euros d'exonération de cotisations sociales (30 milliards en 2010). Sur ce montant d'exonérations les gouvernements ont pris en charge, à la place des patrons, 275 milliards. C'est qui les assistés ?

C'est une somme énorme que l'état doit emprunter sur les marchés financiers et qui, au fil des années s'est gonflée d'intérêts. (En gros on emprunte aux banques l'argent pour payer les exonérations dont bénéficient les ces mêmes groupes internationaux, car ce sont les mêmes qui profitent des exonérations et qui bénéficient en plus des intérêts des emprunts faits par l'état).

Elle est pas belle la vie ?

Et on veut faire croire que c'est nous les profiteurs ? Les étrangers, les sans-papiers, les malades ? De qui se moque-t-on ?

Dans ce graphique nous voyons aussi que 41 milliards d'exonérations n'ont pas du tout été compensés, c'est une perte sèche pour la Sécu. Il est où le déficit de la Sécu ? Dans les poches des banquiers et de leurs copains, de tous les coquins du gouvernement.

Oui la dette c'est celle des patrons. En France, comme partout, les capitalistes en font leurs choux gras et se gavent. Ils se gavent sur le dos des populations.

C'est aux patrons de payer, de rembourser. Ce n'est pas aux salariés, à leurs familles de payer les conséquences de la dette.

C'est sur cette base que nous devons combattre avec acharnement. La lutte de classe et de masse c'est ni plus ni moins que cela. »

Ils ont raison, mille fois raison !

Salaires différés ou fiscalisation, il faut choisir !

Voilà pourquoi, conséquent avec cette démonstration, le NPA se prononce pour le financement des retraites à 100% par les cotisations sociales, c'est-à-dire sur le salaire différé de l'ensemble des travailleurs. Outre tous les éléments d'appréciation que nous avons déclinés plus haut, il faut savoir que l'introduction de « taxes » dans l'abondement des caisses de retraite serait propice à la fiscalisation des retraites et de la sécurité sociale prise dans son

Dossier : Loi sur les retraites



CHS VINATIER

Syndicat CGT – Centre Hospitalier Spécialisé Le Vinatier

95 Boulevard Pinel 69500 Bron

Tél : 04-37-91-53-19

Fax : 04-37-91-53-75

E-mail : lutterensemble.cgtvinatier@laposte.net

Des arguments pour mener la bataille contre la désinformation

Sur la base d'un document officiel il est facile de voir que la dette publique a été fabriquée de toutes pièces et que ce ne sont pas les travailleurs ni leur famille qui en sont responsables mais bien les grands patrons, les grands groupes, les spéculateurs de tout acabit.

Le graphique ci-dessous a été élaboré par l'agence centrale des organismes de sécurité Sociale (ACOSS). Il a été publié dans son bulletin d'information n°138 de novembre 2011.



Ce graphique montre que depuis 1992 les patrons ont bénéficié de plus de 316 milliards d'euros d'exonération de cotisations sociales (30 milliards en 2010). Sur ce montant d'exonérations les gouvernements ont pris en charge, à la place des patrons, 275 milliards. C'est qui les assistés ?

C'est une somme énorme que l'état doit emprunter sur les marchés financiers et qui, au fil des années s'est gonflée d'intérêts. (En gros on emprunte aux banques l'argent pour payer les exonérations dont bénéficient les ces mêmes groupes internationaux, car ce sont les mêmes qui profitent des exonérations et qui bénéficient en plus des intérêts des emprunts faits par l'état).

Elle est pas belle la vie ?

Et on veut faire croire que c'est nous les profiteurs ? Les étrangers, les sans papiers, les malades ? De qui se moque-t-on ?

Dans ce graphique nous voyons aussi que 41 milliards d'exonérations n'ont pas du tout été compensés, c'est une perte sèche pour la Sécu. Il est où le déficit de la Sécu ? Dans les poches des banquiers et de leurs copains, de tous les coquins du gouvernement.

Oui la dette c'est celle des patrons. En France, comme partout, les capitalistes en font leurs choux gras et se gavent. Ils se gavent sur le dos des populations.

C'est aux patrons de payer, de rembourser. Ce n'est pas aux salariés, à leurs familles de payer les conséquences de la dette.

C'est sur cette base que nous devons combattre avec acharnement. La lutte de classe et de masse c'est ni plus ni moins que cela.

Bron, le 21 novembre 2011

